Comment passer commande : 3 étapes simples !	1. Je choisis mes vins, je remplis tout le bon de commande.
	2. Je règle Je prépare mon règlement **par chèque à l'ordre de l'Amicale**
	3. Je confie mon règlement et mon bon de commande à l'Amicale

DEPOT DES COMMANDES AVANT LE 24/10/2025 12H00

RECEPTION DES COMMANDES IMPERATIVEMENT LE 24/11/2025 MATIN

AU SAMU

Réf. Catalogue	Désignation	PRIX DU LOT	NOMBRE DE LOTS	Total (€)

TOTAL:

NOM/PRENOM : **TEL PORTABLE :**

SERVICE : **N° AMICALISTE :**

Règlement par chèque ou espèces au nom de « l'Amicale du CH LAON »

Je désigne un tiers pour récupérer ma commande:
NOM:
PRENOM:
Lien avec vous:
Tel portable:

Attention si erreur de référence, pas de retour ou d'échange possible.